

ARRETE DU MAIRE

PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT, RUE ALBERT 1ER A L'OCCASION DE TRAVAUX IMMEUBLE LE CYRNOS DU 18 DECEMBRE 2017 AU 18 MAI 2018

Le Maire de la Ville de CALVI, (Haute-Corse), Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2211-1 à L2213-6,

VU le Code de la Sécurité Intérieure, article L511-1,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté n° 50/2017 en date du 1er Juin 2017, portant réglementation générale de la circulation et du stationnement.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité du public et des préposés aux travaux immeuble Le Cynros rue Albert 1er pour une durée de 5 mois, du Lundi 18 décembre 2017 au Vendredi 18 Mai 2018.

ARRETE

ARTICLE 1° : Au droit de l'immeuble Le Cynros situé rue Albert 1er, l'arrêt, la circulation et le stationnement sont interdits sur environ 3 places ainsi que sur la place réservé aux livraisons au droit des escaliers de traverse de la rue Albert 1er au Boulevard Wilson du Lundi 18 décembre 2017 au Vendredi 18 Mai 2018.

ARTICLE 2° : Par dérogation à l'article 1, des camions stationneront sur les emplacements réservés.

ARTICLE 3° : Par dérogation à l'article 1, un véhicule des Restos du Cœur stationnera sur l'emplacement réservé tous les jeudis matins.

ARTICLE 4° : Un système de barriérage sera mis en place par les services techniques de la Mairie de Calvi.

ARTICLE 5° : Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ARTICLE 6° : Le Directeur Général des Services, le Chef de la Police Municipale, le responsable des services techniques, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CALVI, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 7° : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la compagnie de Gendarmerie de Calvi
- Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de la Gendarmerie de Calvi.
- Monsieur le chef de service de la Police Municipale.
- Monsieur le chef des services Techniques.
- Monsieur le Capitaine du Centre de Secours Principal des sapeurs pompiers de Calvi
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne
- Monsieur le responsable du service stationnement de la ville de Calvi

Fait à CALVI, le 07 Décembre 2017

